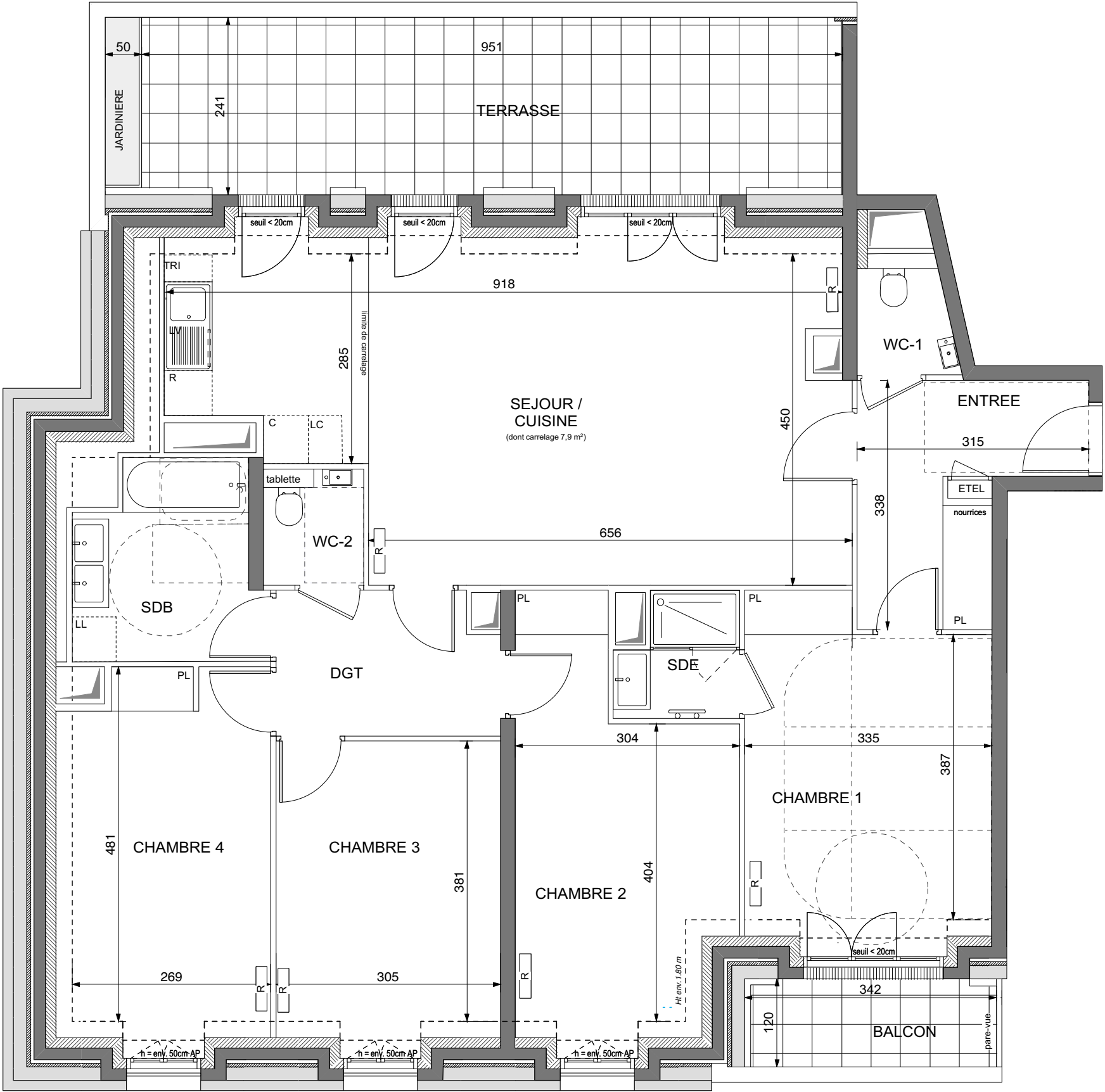
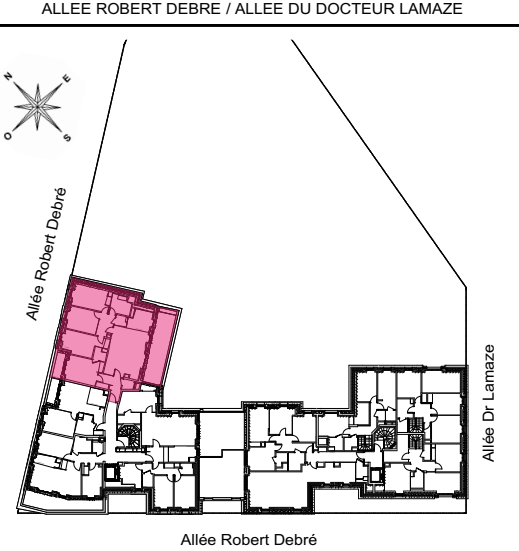




N° A54



Hall A
APPARTEMENT DE 5 PIECES
n° A54 au 5ème étage

ENTREE	7,60 m2
SEJOUR / CUISINE	37,95 m2
dont 7,9 m² de carrelage	
CHAMBRE 1	14,85 m2
CHAMBRE 2	14,10 m2
CHAMBRE 3	12,15 m2
CHAMBRE 4	13,20 m2
SALLE DE BAINS	6,40 m2
SALLE D'EAU	2,55 m2
WC-1	1,85 m2
WC-2	2,00 m2
DEGAGEMENT	5,70 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE	118,35 m2
SURFACE H<1,8m	4,50 m2
BALCON	3,90 m2
TERRASSE	22,50 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	149,25 m2

1/2

LEGENDE

AP allège pleine

VR volet roulant

GC garde corps

soffite / faux plafond

ETEL esp tech elec du logt

PL placard

— — — emprise étage supérieur

R radiateur

fenêtre

fenêtre fixe

sèche serviette

R réfrigérateur

LV lave vaisselle

LL lave linge

C cuisson

TRI tri selectif

LC linéaire
complémentaire

porte fenêtre

Ind notaire acc - Oct 2025
Echelle : 0 50 100 200cm

MARC FARCY ARCHITECTE

Correspondant à la réglementation, ce plan est

PMR

EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.